Publié le 1 mai 2009 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

Lire cet article en ligne

Fédération de la libre pensée et d'action sociale du Rhône et demandes d'annulation des subventions de la Ville de Lyon

Le 21 Avril dernier, quatre arrêts de la Cour Administrative d'Appel de Lyon ont débouté la Fédération de la libre pensée et d'action sociale du Rhône de ses demandes d'annulation des subventions de la Ville de Lyon, la Communauté Urbaine, le Département du Rhône et la région Rhône Alpes pour la tenue à Lyon de la 19ème rencontre internationale pour la paix des 11 au 13 septembre 2005. Celle-ci avait réuni plus de 3000 personnes : catholiques, protestants, juifs, musulmans et laïcs. La Fédération soutenait que les subventions en cause contrevenaient aux dispositions de la loi de 1905 établissant la séparation des Eglises et de l'Etat.

La Cour n'a pas retenu le caractère cultuel de la manifestation centrée sur « un humanisme de paix ». Affaire plaidée par Me André Soulier pour la Communauté Sant'Egidio. Consulter les arrêts.

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.